



# Mars, avril, mai

Etienne BRUNEAU

## AG CARI



Marie-Claude Depauw



Jean-Paul Demonceau



Robert Lequeux



Alain Gillet



Robert Michiels



Etienne Bruneau



Szaniszló Szöke

Ce dimanche 26 mars, une quarantaine d'apiculteurs se sont réunis pour assister à l'assemblée générale du CARI. C'est toujours un moment de partage important qui nous permet d'analyser ensemble l'évolution de la situation et de dresser le bilan des actions réalisées durant l'année. La mission du CARI évolue au fil des ans et l'on constate que la prise d'informations à tous les niveaux (organismes officiels belges et internationaux, associations apicoles et terrain), avec l'aide de nombreux apiculteurs, prend de plus en plus d'importance. C'est cela qui permet de diffuser des informations aussi pertinentes que possible et d'assurer une formation toujours actualisée au travers d'Abeilles & Cie mais également de l'Actu Api et de l'Api Pass. Le fait de travailler en association avec les fédérations de Liège et de Namur pour la diffusion d'abeilles & Cie nous a permis par exemple

de toucher près de 2000 apiculteurs francophones. L'objectif de développement et de promotion de l'apiculture

est plus que jamais à l'ordre du jour et le CARI veille à ce que les spécificités de notre apiculture soient prises en compte dans les nouvelles législations. C'est dans ce cadre que s'inscrit, entre autres, le travail réalisé sur le Guide de bonnes pratiques apicoles. Les opérations d'achats groupés ou de ruchettes sont également là pour aider concrètement les apiculteurs à faire face aux difficultés actuelles. Notre laboratoire fonctionne maintenant avec une fiabilité contrôlée à tous les niveaux qui devrait faire l'objet d'une reconnaissance internationale dans les prochains mois. Les apiculteurs wallons disposent ainsi d'un remarquable outil de valorisation pour leurs miels. Au niveau régional, fédéral et européen, le CARI est souvent directement impliqué dans les structures de représentation apicoles (FAB-BBF, COPA-COGECA...) et représente notre apiculture au travers de ses stands et de ses diverses interventions.

Cette année, les projets sont toujours aussi nombreux et les défis que nous allons devoir relever sont importants : politique de traitement de la varroase, nouvelle formation des assistants sanitaires apicoles, renouvellement du cheptel... Heureusement, de très nombreux apiculteurs nous soutiennent directement dans notre action en versant leur cotisation et/ou en prenant part directement au travail et à la réflexion. Sans eux, tout ceci ne serait pas possible.

Marie-Claude Depauw, Jean-Paul Demonceau, Robert Lequeux, Robert Michiels, Szaniszló Szöke et Etienne Bruneau ont été réélus comme administrateurs et Alain Gillet est venu compléter le groupe.



Campagnes solidaires n° 206

Organismes génétiquement modifiés et miel, en quoi ces deux éléments sont-ils liés ? Aujourd'hui, nous assistons à un débat assez inquiétant tant au niveau de certains opérateurs de la grande distribution qui voudraient voir étiquetés les miels provenant de cultures OGM (colza, coton, soya ...) que de certains groupes d'apiculteurs persuadés qu'on peut utiliser le miel comme argument pour éviter la présence d'OGM dans notre environnement. Si ce principe de totale transparence semble louable, il risque d'apporter un nouveau discrédit sur ce produit naturel. Quel poids aura notre miel face aux OGM ?

En pratique, si l'on doit faire la preuve de l'absence d'OGM, cela se traduira par des zones entières sans abeilles car une analyse trop coûteuse sera nécessaire dans un périmètre de 5 à 6 km d'une culture comme le colza et les apiculteurs délaisseront donc ces zones « OGM ». Aujourd'hui, vendre un pot de miel sur lequel une mention signale la présence d'OGM semble difficile, pour ne pas dire impossible. Heureusement, la législation européenne est claire et n'impose en aucune manière l'étiquetage des produits animaux qui seraient éventuellement nourris avec des OGM. Comme le miel est un produit animal, ce type d'étiquetage n'est pas requis. De plus, quoiqu'il en soit, seul le pollen pourrait contenir des OGM et, comme chaque apiculteur le sait, le pollen n'étant présent qu'en très faible quantité dans le miel, il ne représente en aucune manière un risque pour la santé humaine.



## Dépérissement, un nouveau *Nosema* ?

Sept chercheurs espagnols ont publié récemment (1) une étude dans laquelle ils estiment qu'un parasite nouvellement trouvé chez l'abeille, *Nosema ceranae*, pourrait être responsable du phénomène de dépérissement des ruchers observé en Espagne.

Tout comme chez nous, le dépérissement se marque là-bas, principalement, par l'affaiblissement des ruches et leur dépeuplement par disparition des abeilles. Les auteurs remarquent d'abord qu'en Espagne, on ne peut corréliser le dépérissement à l'usage sur tournesol des deux pesticides le plus fréquemment incriminés, à savoir le Gaucho et le Régent. Le premier n'est en effet pas autorisé sur tournesol, le second ne l'est que dans deux provinces, et les pertes des ruchers ne s'y limitent nullement; on en signale en effet dans les deux Castille, en Extramadure, Andalousie et Galice, ce qui représente des territoires étendus, avec des climats et des formes d'agriculture assez divers (2).

S'intéressant alors aux maladies, les chercheurs se sont concentrés sur la nosérose. Par analyse systématique d'échantillons provenant des ruchers atteints de dépérissement, ils ont trouvé que plus de 90 % en moyenne des ruches étudiées étaient porteuses de *Nosema apis* (on peut avoir plus de 99 % d'échantillons positifs certains mois !). Toutefois, bon nombre des ruches concernées ne montrent pas les symptômes de diarrhée caractéristiques de la nosérose « classique ». Les chercheurs ont alors procédé à des analyses d'ADN qui ont attesté la présence dans leurs échantillons d'un autre *Nosema*, *Nosema ceranae*, parasite normalement propre à une autre espèce d'abeilles, asiatique celle-là, *Apis cerana*.

La nosérose est une maladie qui affaiblit la capacité de résistance des abeilles, les rendant sensibles à des viroses notamment; elle affecte surtout les butineuses qui vont alors fréquemment mourir à l'extérieur de la ruche. Selon les chercheurs, la propagation à nos ruchers de *Nosema ceranae* pourrait donc être la cause principale du dépérissement.

NLDR : L'hypothèse n'est pas dénuée d'intérêt. Deux choses tout de même : premièrement, nous ignorons si la présence de *Nosema ceranae* et le dépérissement

sont corrélés dans le temps. En effet, si les chercheurs découvrent ce parasite seulement aujourd'hui, ce n'est pas forcément parce que sa présence est récente mais bien plutôt parce qu'aujourd'hui la science dispose des moyens d'investigation nécessaires... nous ignorons donc depuis combien de temps ce *Nosema* est présent dans les ruchers espagnols. Deuxièmement, avant de désigner un agent pathogène quel qu'il soit comme facteur causal principal du dépérissement, il faudrait encore vérifier que la prolifération de ce microbe n'est pas liée à un problème de terrain (abeilles affaiblies du fait de l'appauvrissement du milieu ou de la présence de phytosanitaires par exemple) - lors de famines les gens décèdent le plus souvent de maladies infectieuses... On relèvera à ce propos que le dépérissement ne se propage pas dans les ruchers par rayonnement à partir de foyers infectieux, ni par avancée progressive comme le font les pandémies (*Varroa* en a été un bon exemple), ce qui serait le cas si l'agent infectieux était seul en cause. On ne fera donc pas l'économie d'une statistique épidémiologique dans l'étude de ce problème...

(1) Higes, M. et alii, 2005, *Vida Apicola* n° 133, septembre-octobre 2005

(2) On relèvera que les chercheurs limitent leur analyse en matière de phytosanitaires à une seule culture, dont les apiculteurs belges savent qu'elle n'est pour rien dans leurs malheurs vu que cette culture n'est pas pratiquée chez nous...

## FAB, l'élargissement

Lors de l'assemblée générale du samedi 18 mars qui s'est tenue à l'Institut des Sciences naturelles de Bruxelles, le président, Jean-Marie Bohet, a fait un compte-rendu assez détaillé des diverses actions qui ont été entreprises par la FAB en 2005. Le rôle qu'elle occupe en tant qu'interlocuteur vis-à-vis de l'AFSCA pour la désignation et la formation des assistants apicoles officialise son rôle pour les autorités sanitaires du pays. Si, du côté francophone, la désignation du CARI comme centre de formation ne pose aucun problème, du côté néerlandophone, la présence de deux interlocuteurs ne facilite pas la tâche. Suite à l'AG, l'AFSCA nous a fait savoir qu'elle ne voyait pas d'inconvénient à ce que deux formations soient organisées, l'une par le professeur Van Laere (FAB) et l'autre par le professeur Jacob (KVIB). L'AG a marqué son accord pour l'envoi du Guide de bonnes pratiques apicoles à l'AFSCA.

Le point le plus important de cette réunion a été l'adhésion de deux nouvelles fédérations flamandes : la fédération des apiculteurs du Limbourg et celle des apiculteurs du Brabant flamand. On peut donc dire qu'aujourd'hui, la FAB constitue l'organisation la plus représentative du monde apicole belge avec plus de 5000 apiculteurs.

## Voyage en Sicile

La Sicile fait rêver plus d'un touriste mais qu'en est-il d'un point de vue apicole ? Étonnant, du jamais vu, une dimension que nous n'imaginions pas, quel professionnalisme... Voici le type de réflexions que se sont fait les 27 participants du voyage du CARI cette année. Un exemple : le premier village où nous avons séjourné compte un nombre important d'apiculteurs qui possèdent près de deux fois le cheptel de toute la Belgique ! Lors de notre séjour (du 27 mars au 3 avril), la saison était déjà bien avancée. Les ruchettes étaient déjà parties en pollinisation et ils allaient poser les hausses pour la récolte du miel d'agrumes. L'élevage de reines était lancé depuis près d'un mois. Ce fut un réel plaisir de découvrir un pays particulièrement vert où la nature est encore bien présente. Vous découvrirez dans nos prochains numéros les apiculteurs que nous avons eu la chance de rencontrer et qui nous ont ouvert sans réserve leur exploitation.

